

PS1 Alpin

Pisteur Secouriste 1^{er} degré Alpin

PS1 Alpin - Fiche pédagogique



Formation qualifiante encadrée et organisée sous **agrément ANPSP** (Association Nationale des Pisteurs Secouristes). Présentation à l'examen du Brevet National de Pisteur Secouriste Alpin 1er degré

ENGAGEMENT QUALITE

OBJECTIFS

La certification au brevet national de pisteur secouriste option ski alpin répond au besoin de disposer, sur les domaines skiables de ski alpin, d'un personnel capable d'accueillir la clientèle, de prévenir les accidents et de porter secours aux personnes victimes d'accident ou d'une détresse physique.

Compétences attestées :

Le titulaire du brevet national de pisteur secouriste option ski alpin premier degré possède les compétences suivantes :

- connaître le milieu de la montagne et ses risques
- prévenir les risques d'accident sur un domaine skiable alpin
- intervenir en sécurité au bénéfice d'une ou plusieurs victimes d'accident sur un domaine skiable nordique

Formation qualifiante encadrée et organisée sous agrément ANPSP

(Association Nationale des Pisteurs Secouristes)

Présentation à l'examen du Brevet National de Pisteur Secouriste Alpin 1er degré



PUBLIC CONCERNE

Tout public âgée de 18 ans minimum

PRE REQUIS

- Être âgé de dix-huit ans;
- Être titulaire des unités d'enseignement "premiers secours en équipe de deuxième niveau 1" et "premiers secours en équipe de niveau 2" et être à jour de sa formation continue
- Avoir réussi le test de qualification technique, option ski alpin prévu à l'article 5 de l'arrêté du 18 janvier 1993 relatif à la formation commune des pisteurs-secouristes, options ski alpin et ski nordique
- Avoir suivi la formation de pisteur-secouriste, option ski alpin premier degré dans un organisme agréé par l'arrêté du 8 janvier 1993 portant agrément des organismes chargés d'assurer les formations des pisteurs-secouristes et maîtres pisteurs-secouristes

TARIF

Inter-entreprises
2680.00 € /
personne
Intra-entreprise
Nous consulter

Groupes de 5 à 24
personnes

DUREE DE LA FORMATION

175h dont 14h d'examen - En présentiel ; Cette formation est construite par des phases théoriques et pratiques.

METHODE PEDAGOGIQUE

Essentiellement basée sur la pratique par des mises en situation.
Apports théoriques lors d'exposés interactifs et projections.

INTERVENANT

Maitre Pisteur Secouriste option ski alpin et intervenants spécialisés (PGHM – Artificiers – Guides – Directeur des pistes et de stations - Météo France – Maître-chien d'avalanche ...)

EVALUATION

Evaluation des acquis en continu. QCM Blanc. Satisfaction stagiaires mesurée par un questionnaire en fin de formation.
Le candidat passe un examen organisé sous l'autorité du préfet du département dans lequel il a suivi sa formation au brevet national de pisteur secouriste option ski alpin premier degré.

L'évaluation des compétences qui visent la météorologie, la nivologie, les avalanches, la réglementation et la sécurité du travail est réalisée au travers d'une épreuve théorique.

L'évaluation des techniques d'interventions au profit de victimes sur un domaine skiable alpin et les techniques d'évacuation en traineaux et barquette est réalisée au travers d'épreuves pratiques.

CONTENU

D'évoluer dans l'environnement montagnard en hiver.

- 1.1. Comprendre la montagne, ses risques et la topographie
- 1.2. Appliquer l'échelle européenne sur le risque d'avalanche et les outils d'information associés
- 1.3. Comprendre les bulletins « météorologique » et « estimation du risque avalanche »
- 1.4. Comprendre un profil stratigraphique du manteau neigeux et évaluer les risques
- 1.5. Respecter l'environnement et appliquer les écogestes

S'intégrer et travailler dans un domaine skiable

- 2.1. Identifier les différents métiers et l'organisation des domaines skiables et des remontées mécaniques
- 2.2. Connaître les différents acteurs d'un domaine skiable et leurs interactions
- 2.3. Connaître les rôles, les missions et les responsabilités du pisteur-secouriste 1er degré

Sécuriser les pistes et participer à un plan d'intervention de déclenchement des avalanches

- 3.1. Appliquer les procédures d'ouverture, de contrôle, de surveillance et de fermeture des pistes et des différents espaces dans lequel le public est amené à évoluer
- 3.2. Appliquer les règles et les normes de balisage et de signalisation
- 3.3. Utiliser et vérifier le matériel mis à disposition : balisage, matériel de secours, communication, signalisation, information, transmission et dispositif de protection
- 3.4. Comprendre un plan d'intervention pour le déclenchement préventif des avalanches et accomplir les missions de vigie, de membre de l'équipe de sécurité ou d'aide de l'artificier

Assurer les opérations de secours sur un domaine skiable

- 4.1. Savoir se situer et s'intégrer dans l'organisation des services publics de secours
- 4.2. Comprendre et appliquer un plan de secours (sur piste, hors-piste, en avalanche etc..)
- 4.3 savoir mettre en œuvre les recommandations de l'unité d'enseignement de sécurité civile « premiers secours en équipe de niveau 2 » sur un domaine skiable
- 4.4 conduire le matériel d'évacuation depuis le domaine skiable tout en surveillant l'état de la victime jusqu'à sa prise en charge par le service le mieux adapté à son état
- 4.5. Demander des moyens de renforcement, transmettre des bilans aux services médicaux d'urgence en appliquant les procédures d'alertes, remplir une fiche d'intervention
- 4.6. Connaître la mise en œuvre des détecteurs de victime d'avalanche, sonder et dégager une victime, diriger une équipe de sondeurs
- 4.7. Connaître les procédures de guidage depuis le sol d'un hélicoptère et savoir s'en approcher

Intervenir en sécurité pour soi et pour les autres

- 5.1. Savoir identifier les risques inhérents au métier et connaître les actions préventives
- 5.2. Respecter les consignes de sécurité du travail et connaître les gestes et postures pour travailler en sécurité
- 5.3. Savoir se déplacer en sécurité sur le domaine skiable et transporter du matériel à ski ; 5.4. Savoir mettre en œuvre et entretenir les équipements de protection individuel

Assurer la relation, l'information et l'assistance clientèle,

- 6.1. Veiller à la bonne diffusion des informations prévention sécurité diffusées sur le domaine skiable
- 6.2. Informer et sensibiliser le public du domaine skiable au respect des règles de bonne conduite sur les pistes
- 6.3. Savoir accueillir, écouter et répondre aux attentes du public
- 6.4. Veiller à la bonne diffusion des dispositions de l'arrêté municipal relatif à la sécurité des pistes sur le domaine skiable

Communiquer et rendre compte de son activité

- 7.1. Observer les évolutions de son environnement et savoir les analyser

ACCESSIBILITE

Modalités d'inscription :

Par téléphone au 0698220700

Par mail : contact@groupelement-formation.fr

Par courrier : GROUPEMENT FORMATION – 41 Grand Rue – 68380 METZERAL

Handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous consulter avant inscription afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Certification inscrite au répertoire spécifique – Fiche N° RS5649

Taux de satisfaction



100%

Taux de réussite



100%